

LA LETTRE D'INFORMATION

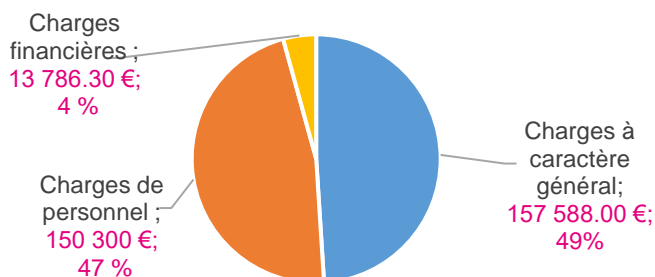
Août 2020

Mairie - Finances

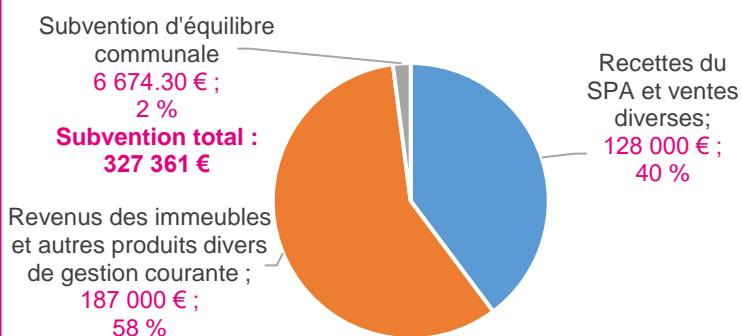
Budget Location et Gestion d'Immeubles – Budget Prévisionnel 2020

Le budget LGI " Location et Gestion d'Immeubles " est un budget annexe au budget principal communal ; Il regroupe les activités qui sont par leur nature, leur étendue ou la clientèle à laquelle elles s'adressent, et, les moyens mis en œuvre (publicité, tarifs pratiqués), en concurrence directe avec des entreprises commerciales qui proposent des services similaires. Tel est le cas de l'exploitation du bowling (Pole public les Eucherts), du Spa la Rosière (Terrasse) ou de la Maison du ski.

Dépenses réelles de fonctionnement
Total = 321 674.30 €



Recettes réelles de fonctionnement
Total = 321 674.30 €



Contact : Sonia JULIÉ, finances@montvalezan.fr

Mairie - Services Techniques

Ma « Jard'iRosière »!



Cette année les services techniques ont créé avec passion et application un nouveau concept de fleurissement, une jardinière dédiée aux plantes aromatiques avec cueillette partagée au bénéfice de toutes et tous... la "Jardi Rosière".

A 1850 mètres d'altitude, vous retrouverez de quoi mettre de la saveur dans vos plats et infusions sur 8 sites différents répartis sur l'ensemble de la station de La Rosière – Mélisse, Verveine, Ciboulette, Basilic, Estragon, Persil, Sauge, Romarin.

Nos agents des services techniques ont travaillé à l'adaptation des jardinières, fabriqué la signalétique correspondante, composé et sélectionné les espèces à implanter et décidé de la répartition et du positionnement des « Jardi Rosière » sur notre station – un bel exemple d'appropriation, de partage et de force de proposition attribués aux équipes qui composent la mairie de Montvalezan La Rosière – donner du sens au travail, la base de l'engagement pour le bien-être de tous !

Dès à présent, les plants étant suffisamment développés, habitants et vacanciers peuvent se régaler de ces saveurs en « libre cueillette » tout en prélevant à juste quantité pour permettre au plus grand nombre d'en profiter.



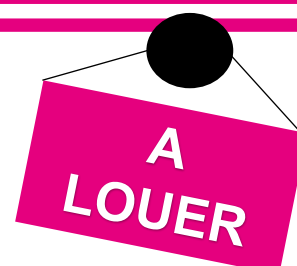
Mairie - Foncier

Local commercial – Bâtiment les Terrasses

La Mairie met en location un local commercial situé dans le bâtiment **les Terrasses** (secteur Manessier sur la station de La Rosière) d'une superficie d'environ **45 m²**

Contact : Flavie Dubus, foncier@montvalezan.fr

Toute personne intéressée peut déposer une offre dans laquelle est décrit le projet envisagé.



Communauté de Communes de Haute-Tarentaise
Les attributions et commissions

Jean-Claude FRAISSARD

- 1^{er} Vice-président C° Eau, Assainissements, Déchets, Tri et GEMAPI
- C° d'Appels d'Offres
- C° Délégation Service public
- C° Développement économique et rural – Aménagement du territoire – Digital et TNT – Abattoir – Chambre funéraire
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal
- Comité Syndical de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
- Comité Syndical « Savoie-Déchets »
- Représentant a l' Etablissement Public Foncier Local de la Savoie

Thierry GAIDE

- C° Eau, Assainissements, Déchets, Tri et GEMAPI
- C° d'Appels d'Offres (Suppléant)
- C° Délégation Service public (Suppléant)
- Comité Syndical de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (Suppléant)
- Représentant c° consultative paritaire du Comité Syndical Départemental d'Énergie de la Savoie

Thierry VIGNES

- C° Transport – Mobilité – Habitat

Laurent HANICOTTE

- C° Transport – Mobilité – Habitat

Jean-Pierre MAITRE

- C° Finances

Sébastien GAIDET

- C° Développement économique et rural - Aménagement du territoire – Digital et TNT – Abattoir – Chambre funéraire

Catherine GARANDEL

- C° Petite enfance Relais des ASMAT – Solidarité aux personnes âgées et handicapées – Maison France Services

Odile VILLIOD

- C° Culture et Patrimoine

Pierre MAZE

- C° Enfance – Jeunesse – Sport

Contact : Accueil CCHT - 04 79 41 01 63



Mairie – Service périscolaire

Une garderie pour les vendredis d'hiver

Le 6 août 2020, lors du dernier Conseil Municipal les élus ont décidé l'instauration d'une **garderie périscolaire le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30** ouverte pendant la **saison d'hiver**.

Les élus ont voté le tarif de 6€ avec engagement sur toute la saison d'hiver quelque soit le niveau de présence.

NOUVEAU



Contact : Amandine Boucard , recettes@montvalezan.fr

Syndicat Assainissement Haute Isère
LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MICROPOLLUANTS



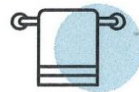
♦ **UTILISER DES PRODUITS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Préférez les produits labellisés Ecolabel. Sinon, on peut quasiment tout nettoyer chez soi avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et du savon noir... Un geste écologique et économique!



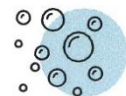
♦ **PRENDRE UNE DOUCHE RAPIDE PLUTÔT QU'UN BAIN**

On économise de l'eau, de l'électricité, des produits...



♦ **LIMITER LA FRÉQUENCE DE LAVAGES INUTILES**

Le meilleur exemple en vacances sera de garder la même serviette à l'hôtel tout au long de son séjour.



♦ **N'UTILISER QUE LA QUANTITÉ DE PRODUITS DE LAVAGE STRICTEMENT NÉCESSAIRE**

Pas besoin de transformer votre séance de ménage en soirée mousse!



♦ **RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS ET DES MÉDICAMENTS**

Afin de ne pas les retrouver ultérieurement dans l'eau.



♦ **NE RIEN JETER DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

En plus de risquer de devoir faire appel à un plombier, jeter des produits tels que les lingettes, les protections hygiéniques, les huiles de cuisson ou les peintures dans nos canalisations perturbe le fonctionnement de la station d'épuration, polluant ainsi les milieux aquatiques.



♦ **CONSOMMER DES PRODUITS ISSUS D'UNE AGRICULTURE LIMITANT LES PESTICIDES, ET DE PRÉFÉRENCE LOCAUX**

Afin de réduire les émissions de microparticules dues au transport.

Par ces gestes simples et quotidiens, nous avons réellement la possibilité de réduire notre émission de micropolluants dans nos milieux aquatiques. Alors, pourquoi ne pas se jeter à l'eau?

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MICROPOLLUANTS

Mairie – Urbanisme

Mobilisation sur la problématique du devenir de l'immobilier de loisirs et des lits froids



La Commune a participé à trois groupes de travail, organisés par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Savoie, rassemblant les acteurs de la montagne, sur **l'immobilier de loisirs et la question des lits froids**. L'objectif général est **d'identifier les leviers, les freins, les outils existants et à développer, pour adapter le parc de l'immobilier de loisirs aux besoins et attentes d'aujourd'hui**.

Ces groupes de travail, fondés sur des expériences menées dans des Communes voisines ont permis de cerner les pratiques à capitaliser et de traiter de façon spécifique trois thématiques :

- La question des copropriétés : parties communes/ parties privatives, le 8 juillet à la Plagne Tarentaise
- La thématique des propriétaires, le jeudi 9 juillet aux Belleville
- Le devenir des résidences de tourisme avec la question de la fin des baux, le mercredi 22 juillet à Valloire

Suite à ces groupes de travail, la Commune, en lien avec l'Office de Tourisme, a relancé la démarche sur la problématique de déqualification progressive du parc de l'immobilier de loisirs, en instaurant une commission spécifique : **la Commission RETIL**.

Contact : Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr